

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 06/03/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20240305-135332-DE-1-1

**Séance du mardi 5 mars 2024
D-2024/50**

Date de mise en ligne : 07/03/2024

certifié exact,

Aujourd'hui 5 mars 2024, à 14h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 14H14 à 14H25

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOU, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Philippe POUTOU,

Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 17h30 et Monsieur Patrick PAPADATO présent à partir de 15h28.

Excusés :

Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DATOS, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

Egalité femmes-hommes. Soutien aux initiatives associatives en faveur des droits des femmes. Adoption. Autorisation.

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux entend répondre aux aspirations démocratiques et promouvoir une société plus égalitaire, inclusive et non discriminante. Cet engagement se traduit notamment par le soutien aux actions visant à renforcer l'égalité femmes-hommes sur le territoire bordelais.

A ce titre, la Mairie a décidé de soutenir financièrement l'événement « Hors Radar - Agir pour l'égalité femmes-hommes et prévenir les violences sexistes et sexuelles chez les 15-25 ans » organisé par l'association Médusyne le 6 mars 2024 à L'Estrade et diffusé en direct sur la plateforme Twitch.

L'association Médusyne a été fondée en 2018, dans le but de promouvoir et de participer à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur culturel. A l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, l'association organise le 6 mars 2024, un événement qui comprendra :

- **La projection du documentaire « Hors Radar »** réalisé par Aliénor Carrière, projeté pour la première fois en Gironde. La réalisatrice documente le travail réalisé dans un centre social unique en France destiné aux jeunes femmes victimes de violences, situé à Bagnolet en Seine-Saint-Denis.
- **Une table ronde** en présence de la réalisatrice, des associations Nous Toutes, Planning Familial 33, le Girofard Centre LGBTI+ de Bordeaux et de représentant.es du conseil régional des jeunes, autour du tabou des violences conjugales chez les adolescent.es et les jeunes adultes et de la sensibilisation aux dispositifs d'aide et de prise en charge disponibles sur la Ville et la Métropole souvent méconnus des plus jeunes concerné.es.
- **Un concert** du duo So Lune, qui a composé la bande originale de « Hors Radar ».

Dans ce cadre, la Ville souhaite attribuer une subvention de 2000 € à l'association Médusyne.

| Structure | Objet | Montant proposé |
|----------------------|--|-----------------|
| Association Médusyne | Projection - table ronde – concert « Hors Radar - Agir pour l'égalité femmes-hommes et prévenir les violences sexistes et sexuelles chez les 15-25 ans » | 2 000 € |

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de ces structures. A titre d'information, pour l'année 2022, l'organisme précité a bénéficié d'aides en nature de la Ville de Bordeaux à hauteur de 847 euros.

Ces montants ne seront définitivement consolidés que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2024, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2024 et de leur valorisation actualisée.

Toutes les dépenses détaillées ci-dessus sont prévues au budget 2024 - Actions en faveur de l'égalité femmes-hommes - Compte 65748.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser cette subvention 2024 à l'association mentionnée ci-dessus ;
- Signer tous documents y afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 5 mars 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET